

## **Analyse des réponses textuelles pour les agents n'ayant pas indiqué de délégation régionale de rattachement**

Il s'agit ici de décrire les réponses textuelles des personnes n'ayant indiqué aucune délégation régionale de rattachement. Parmi les 49 répondant.e.s, on retrouve sans surprise les 19 personnes qui déclarent que l'IRD n'est pas leur employeur ainsi que la personne qui ne savait pas répondre à cette question. S'ajoute à cet échantillon hétérogène 19 agents IRD n'ayant pas donné cette information.

### **Consultation sur la restauration :**

#### ***Descriptif des répondant.e.s***

- 67 % de titulaire ; 33 % de CDD ou précaires
- 20 % d'IT ; 80 % de chercheur.e.s (sur la base des répondants – stagiaire, certains CDD et post-doc non pris en compte)
- 62 % en centre IRD ; 35 % hébergé.e.s ; 4 % autre
- 22 % sans subvention ni tickets-restaurant ; 10 % avec tickets restaurant ; 59 % subvention ; 8 % ne savent pas
- 65 % ont accès à une restauration collective ; 6 % ne savent pas
- 71 % des répondant.e.s souhaitent bénéficier de tickets restaurant en télétravail ; 18 % sont sans avis, 10% n'en veulent pas
- En présentiel : 41 % préfèrent les tickets-restaurant ; 51 % la restauration collective ; 2 % indifférents ; 3 personnes ne veulent aucun des deux

#### ***Analyse réponses textuelles***

##### **Pouvez-vous préciser les modalités d'accès et/ou les raisons d'inaccessibilité ? n = 16**

Les personnes qui déclarent ne pas avoir eu d'accès à la restauration collective pendant le confinement évoquent la fermeture des restaurations collectives (5), une restauration collective trop éloignée du lieu de travail (1), la bascule en télétravail (1), la mauvaise qualité et les démarches administratives trop contraignantes pour un restaurant universitaire.

Les personnes qui ont eu un accès à une restauration collective indique avoir bénéficié de paniers repas (4) et deux personnes ont eu accès à leur restauration collective habituelle qui avait aménagé son espace pour répondre aux exigences sanitaires.

##### **Avez-vous des propositions à faire pour améliorer la restauration à l'IRD n = 9**

##### **Commentaires n = 6**

La restauration collective est critiquée pour son manque de qualité (3)

Les tickets restaurants sont qualifiés d'utiles, permettant une plus grande flexibilité (4) notamment lors des déplacements, quand la restauration collective est fermée (2). Il est en particulier demandé

des tickets restaurants pour tous les employés de l'IRD, et également que ces tickets restaurants continuent d'être disponibles en télétravail.